

i comme IMPÔTS

A la veille de la Révolution française, on lit dans un cahier de Doléances : « Oui Sire, tous vos sujets de tout état et de tout rang rendent maintenant hommage à cette grande vérité que l'égalité proportionnelle doit être la loi des contributions (...) Il est contraire et aux principes de l'équité et aux sentiments de l'humanité d'aggraver le fardeau des plus pauvres pour alléger la charge des plus riches ». (1)

Nous ne sommes plus dans l'Ancien Régime mais l'égalité devant l'impôt est-elle respectée en Belgique en 2025 ?

La coalition « Vivaldi » voulait une réforme visant à réduire la taxation des revenus du travail et à augmenter la taxation des revenus du capital pour rendre le système fiscal belge plus juste. Mais le parti MR a fait échouer la négociation. Après les élections de juin, on peut se réjouir que le sujet soit abordé par la coalition « Arizona » mais au moment d'écrire ces lignes (décembre 2024) aucun accord n'a été trouvé. Pourtant, une fiscalité juste doit demander une contribution équilibrée à chacune et chacun en fonction de ses moyens et ce, peu importe la nature des revenus. Les recettes fiscales collectées doivent ensuite permettre de financer des politiques publiques et des services publics qui font le ciment de notre société : l'enseignement, les soins de santé, la justice, la sécurité ou encore les transports publics.

En Belgique, l'injustice fiscale concerne en particulier la différence entre la taxation des revenus du travail et celle plus faible du capital. Le système fiscal belge est en effet taillé en faveur des détenteurs de capitaux au détriment des travailleuses et travailleurs. D'un côté, les impôts sur les salaires sont parmi les plus élevés au monde. De l'autre côté, les détenteurs d'actions cotées en bourse ne paient pas d'impôt sur les plus-values réalisées. Il est donc temps d'agir pour plus de justice fiscale.

Le manque de place m'empêche également de vous parler

- des paradis fiscaux, qui ne profitent qu'à une minorité et dépouillent les gouvernements de revenus qui pourraient être investis dans des services publics de qualité, la protection sociale et la lutte contre la crise climatique.
- des multinationales qui ne paient pas leur juste part d'impôts.
- de la faible imposition sur la fortune

Ces injustices criantes ne semblent pas émouvoir les autorités et pourtant la bonne démocratie doit aller de pair avec la justice fiscale.

Et il y a encore du travail !

Gérard Waelput

(1) **Cahier des trois ordres du bailliage de Langres 1789.**

Dans l'Ancien Régime, la Noblesse et le Clergé ne payaient pas d'impôts (ou presque) et toute la charge fiscale pesait sur le Tiers-Etat (bourgeoise, ouvriers et paysans)



Caricature de Jacky Assez